

## Éditorial

**E**xceptionnellement la cérémonie d'hommage aux Résistants fusillés à la Braconne aura lieu un samedi...

En effet, afin de permettre à chacun d'entre vous de participer aux cérémonies du 8 mai organisées dans vos communes respectives, la cérémonie anniversaire des fusillés de la Braconne aura lieu le samedi 7 mai 2011 à 15 heures.

J'aurai beaucoup de plaisir à vous y rencontrer.

Cette cérémonie honorera tous les Résistants fusillés Charentais.

Michèle Dessendier  
Présidente de l'association

## Cérémonie de la Braconne Samedi 7 mai 2011 à 15 heures

**Catherine Corbiat**, petite-fille de  
Raymond Corbiat, fusillé le 15 janvier 1944

**Sophie Zérubia**, jeune femme lauréate  
du concours de la Résistance en 2004.

*(voir article ci-dessous)*

## Transmettre la Mémoire

Transmettre la mémoire, qu'elle soit collective ou bien familiale, c'est un acte essentiel inhérent à toute civilisation. Dans ce sens, la transmission de l'héritage historique et culturel permet à chaque être humain de comprendre le monde dans lequel il évolue. La mémoire familiale, ses secrets, ses valeurs, son patrimoine génétique et ses biens matériels construisent la mémoire intime de chaque individu. C'est la mémoire collective qui rappelle toute l'importance du devoir de mémoire.

Depuis l'an passé, l'association pour le Souvenir des Fusillés de la Braconne a souhaité que les familles de fusillés viennent livrer aux plus jeunes leur destin hérité des fusillades de la Braconne.

➤ **Catherine Corbiat**, petite-fille de Raymond Corbiat, fusillé le 15 janvier 1944, a accepté de venir rendre hommage aux fusillés de la Braconne et racontera la douleur encore éprouvée par leurs enfants.

➤ **Sophie Zérubia**, jeune femme lauréate du concours de la Résistance en 2004, viendra témoigner de sa reconnaissance à tous les Résistants charentais.

**Samedi 7 mai 2011 devant le monument des fusillés de la Braconne**



La batterie fanfare de l'association musicale de Ruelle répond chaque année favorablement à l'appel de notre association, et assure toutes les sonneries protocolaires de notre cérémonie.

## Les familles en quête d'informations

Depuis que la clairière s'est enrichie des stèles dédiées aux autres Résistants charentais fusillés en d'autres lieux, les familles viennent y trouver des informations pour compléter l'histoire de leurs parents (père ou grand-père).

### Marcel Danigo, fusillé aux Trois-Chênes

Nous avons reçu un courrier de Joëlle Danigo-Mexmain. Dans la Lettre du Souvenir d'octobre 2010 nous avons déjà évoqué cette correspondante qui a pris contact avec la mairie de Brie et avec notre association au sujet de son grand-père, Marcel Danigo, fusillé aux Trois-Chênes à Angoulême et inhumé au cimetière de Linars avec huit autres résistants. Leurs noms figurent sur une des stèles du monument de La Braconne. Dans sa lettre adressée à Michèle Dessendier elle évoque sa présence à la cérémonie du 15 janvier dernier.

« Je suis très heureuse d'avoir fait votre connaissance et d'avoir pu participer à la cérémonie du souvenir de samedi »... « Je vais maintenant commencer l'écriture de l'histoire de mon grand-père ». ... « Je vais également interpeller l'ODAC des Côtes d'Armor au cas où il connaîtrait le parcours des autres résistants fusillés en même temps que mon grand-père ». ... « Peut-être qu'en réunissant tous les éléments je finirai par avoir une trame réaliste de leur histoire ».

#### Nos échanges avec Mme Mexmain, (petite-fille Danigo) septembre 2010

□ Je vous remercie d'avoir répondu à mes demandes et ne manquerai pas d'aller sur le lieu où sont érigées les stèles dès que cela me sera possible. Mais s'il n'y avait pas eu sur internet un site qui met en ligne les stèles répertoriées en France, je n'aurais jamais découvert qu'il y en avait une dans le forêt de la Braconne car j'ai toujours cherché sur Angoulême ou Linars (lieu où ils ont été inhumés). Si longtemps après les faits il m'est toujours difficile de retrouver la trace du parcours de mon grand-père, quel dommage ! Information : mon grand-père n'était pas charentais et n'aurait jamais exercé son activité de résistant en Charente.

□ Je vous remercie à nouveau pour le travail de lien que vous faites. Si vous le souhaitez je peux vous transmettre quelques éléments concernant mon grand-père que vous pourrez communiquer à l'historien local : Comme il est noté dans le document, mon grand-père est né dans le Morbihan à Port-Louis le 19 avril 1909. Pour des raisons de travail et notamment de la construction des Batignolles à Nantes juste après la première guerre mondiale, toute sa famille est venue s'installer à Nantes (pour travailler aux Batignolles). Mon

grand-père devait avoir à peu près 11/12 ans lorsqu'il arrive à Nantes. Il a probablement été scolarisé dans l'école qui dépendait de l'usine et y aurait fait son apprentissage de mécanicien de précision. Dès la fin des années 1920 il s'inscrit au Parti communiste, c'est donc tout naturellement qu'il s'engage dans l'OS (dès 1940/1941) comme résistant. Il fait partie d'un des premiers groupes de résistants communistes sur Nantes. Au cours de l'année 1942 son groupe est très recherché et de très nombreuses arrestations sont réalisées. Il réussit à s'enfuir et à se réfugier en Indre et Loire chez sa belle-sœur. Là il est contacté par un membre de son ancien groupe nantais et invité à le rejoindre dans les Côtes du Nord (nom de l'époque). Il va ainsi poursuivre son activité de résistant près de Plouguiel, Tréguier. Il aurait été alors responsable d'un groupe dans ce département (?). C'est dans ce département qu'il fut arrêté en mars ou avril 1943 (date incertaine). Il fut d'abord incarcéré à la prison de Saint-Brieuc puis à Rennes. Mais cette prison étant surchargée (et peut être parce que le débarquement se profilait) il fut à nouveau transféré dans une autre prison en Avril 1944. A la prison Saint-Roch d'Angoulême, il distribuait les repas et était ainsi en contact avec un bon nombre de détenus. Il fut fusillé le 3 juillet 1944 avec 4 autres bretons qui, je suppose, étaient ceux de son groupe en Côtes du Nord. Après la guerre son corps fut rapatrié dans le cimetière Nantais de La Chauvinière carré militaire. Il est déclaré FTP-FFI dans les documents officiels.



### Réponse de Guy Hontarrède à la même époque.

"Effectivement on connaît ici cet événement des bretons fusillés aux Trois Chênes et inhumés à Linars. Dans les commissions on les désigne sans trop savoir les FTP bretons sans doute d'après des témoignages d'autres prisonniers qui furent libérés le 30 août 1944 par les Allemands au moment de leur départ. Aux Trois Chênes les fusillades, comme ailleurs, étaient organisées par la Feldgendarmerie. Et pour certaines raisons on en connaît peu les arguments, beaucoup moins que lorsque les affaires ont été conduites par la Sécurité allemande (Sipo) Nous serions très heureux en Charente d'en savoir plus sur les Fusillés bretons.

### Courriel du 17 janvier 2011

Bonjour,  
Je suis très heureuse d'avoir fait votre connaissance et d'avoir pu participer à la cérémonie du souvenir de samedi. Je vais maintenant commencer l'écriture de l'histoire de mon grand-père et vous l'envoyer mais pour cela il me faudrait une adresse postale car mon matériel informatique marche mal et il me serait impossible de vous envoyer des pièces jointes (imprimante et scanner en panne). Je vais également interpellé l'ODAC des côtes d'Armor au cas où elle connaîtrait le parcours des autres résistants fusillés en même temps que mon grand-père mais cela risque d'être long. Peut-être qu'en réunissant tous les éléments je finirai par avoir une trame réaliste de leur histoire. En attendant, je vous souhaite une bonne journée  
Joëlle Danigo-Mexmain

### Albert Juillet, mort en Déportation

Une autre famille, celle d'Albert Juillet figurant sur la stèle « Allemagne », nous a révélé que les éléments dont elle dispose ne permettraient pas d'affirmer que celui-ci ait été exécuté par les Allemands. Ces mêmes documents ne dévoilent pas pour autant les circonstances précises de sa mort, ni la date. Albert Juillet a été porté « disparu » à Dachau sur des documents obtenus auprès de Caen. Seuls les témoignages d'anciens Résistants disent qu'il serait mort dans le train du 2 juillet 1944 qui le conduisait de Compiègne en Allemagne. L'association a rencontré Jean-Marie Juillet (fils) et sa sœur afin de tenter de reconstituer l'histoire des trois déportés du groupe de Barbezieux. Ils ont été déportés ensemble à Dachau le 21 juin 1944. Un monument leur est dédié à Péreuil. Quels que soient la date et les circonstances précises du décès d'Albert Juillet, ce dont on est sûr c'est qu'il a été

un Résistant qui a trouvé la mort en déportation, comme beaucoup d'autres.

Comme il est difficile pour les familles, quelques années après ces événements, de retrouver des traces intactes de l'histoire de leurs parents !

Nous nous efforçons de les aider dans leur quête en les accompagnant sur le chemin de leur Mémoire familiale.

C'est pourquoi nous ne dirons jamais qu'il faut TRANSMETTRE.

Nos commémorations honorent toutes ces femmes et tous ces hommes qui ont su Résister pour nous offrir un pays libre !

Lors de notre assemblée générale du 20 novembre 2010, nous avons évoqué les sérieuses difficultés de santé que rencontrait notre fidèle et grand ami Roger Doche. Pour répondre à certains d'entre vous qui nous questionnent régulièrement, nous pouvons vous informer que les dernières nouvelles indiquent de sensibles progrès.

Chacun connaît le rôle important qu'a joué Roger Doche dans le souvenir de la Résistance et toute la communauté du souvenir se réjouit de l'amélioration de sa santé. Notre association qui lui est reconnaissante de l'aide et de l'amitié qu'il lui a témoignées à plusieurs reprises lui adresse ses meilleurs vœux de complet rétablissement.

## De vous à nous

Dans le courrier du début de cette année nous avons retrouvé avec plaisir les amicales pensées de plusieurs amis de notre association qui appuient depuis longtemps son travail pour maintenir vivante la mémoire des fusillés de La Braconne. Ainsi Jean-Pierre Gaborit qui accompagne ses vœux d'un souhait concernant notre projet pédagogique. « Que cette nouvelle année voit se concrétiser ce beau projet pédagogique que vous avez engagé en 2007. Bravo à vous tous pour le travail de mémoire que vous entretenez. Soyez assurés de ma reconnaissance ». Pierre Gougeau et Louis Pérignon nous ont aussi manifesté leur attachement à notre association et aux objectifs qu'elle poursuit.

\*\*\*

Francine Christophe, invitée d'honneur de notre cérémonie du 2 mai 2004, nous a également fait part des « meilleurs souvenirs » qu'elle garde de notre association. Après « La photo déchirée », son premier recueil de poèmes, elle vient d'en faire paraître un second sous le titre « Vous parlerez de nous ». La photo de couverture de ce dernier recueil représente la façade de la prison d'Angoulême où elle avait séjourné quatre jours à l'âge de 9 ans à peine. Mais à cet âge, dit-elle, « il y a des jours longs comme des mois ». La prison d'Angoulême n'est qu'un des lieux d'internement par lesquels passa Francine Christophe avant d'être déportée à Bergen Belsen. « Vous parlerez de nous – poèmes concentrationnaires » de Francine Christophe se trouve en librairie.

Pierre Rebière, président de l'Association nationale des Familles de Fusillés, vient de décéder. Il était le fils du grand résistant Rebière qui accomplit les missions les plus périlleuses de la résistance et fut fusillé à Paris au début de l'année 1942. Il était venu présider la cérémonie de la Braconne le 7 mai 2003 avec le préfet Gérard ; son analyse historique et morale du courage de ces combattants de la Résistance avait impressionné l'assistance. C'est en effet un homme de grande culture et de talent qui disparaît.

## Appel à cotisation

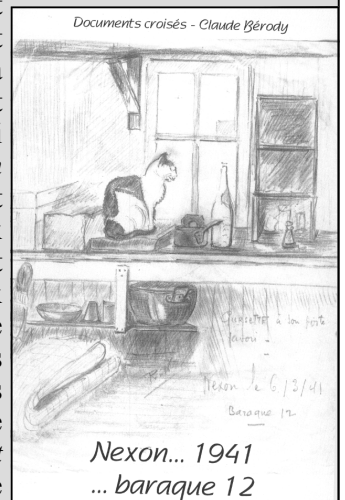
Nous sommes aujourd'hui 83 adhérents - cotisation à l'association : 5 € possibilité de faire un don de soutien à l'association

Chèque à l'ordre de ASFB (Association pour le Souvenir des Fusillés de la Braconne)  
à adresser à Annick Lapouge  
198 route du temple  
16590 Brie

### *Baraque 12, Nexon 1945 : documents croisés.*

\*\*\*

Ce petit livre ne se veut pas d'histoire, simplement rappeler qu'il y a 70 ans la France de Vichy enfermait dans des camps ceux qui refusaient la « Révolution Nationale » de Pétain et restaient fidèles aux idéaux de la République. Paroles et dessins de deux « indésirables » l'un de Corrèze et l'autre des Pyrénées. Ils seront voisins de baraque au camp de Nexon. Ils sont « le vent mauvais » du Maréchal et le souffle de la Résistance.



Livre vendu au profit de la Délégation Territoriale des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation de la Haute-Vienne.

Prix 15 euros + 2 euros pour frais d'envoi.

Chèque à l'ordre de C. Bérody  
37 rue d'Antony  
87000 Limoges

**Association pour le Souvenir des Fusillés de la Braconne, Mairie. 16590 BRIE**

<http://www.cc-braconne-charente.fr/fusilles-braconne>